

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6283>



CDEN du 26 novembre 2021

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: dimanche 28 novembre 2021

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Ce jour s'est tenu à Auxerre le Conseil départemental de l'Education nationale (CDEN) concernant le **bilan de rentrée 2021**, en présence de M. Auber, IA-DASEN et M. Prévost, préfet de Département.

La FSU a lu une déclaration préalable dénonçant l'évolution de la politique éducative (communication ministérielle, loi Rilhac, réformes du lycée, PIAL) et demandé à ce que le Préfet et l'IA-DASEN soient vigilants quant à la situation sociale des secteurs d'Avallon et Migennes, suite à des suppressions d'emplois (SKF, Benteler Auto).

Lors de la présentation du bilan de rentrée et des « priorités » mises en valeur par le DASEN, la FSU est intervenue à de nombreuses reprises :

Pour le 2nd degré :

La baisse est en collège de 221 élèves entre la rentrée 2020 et celle de 2021. **A la prochaine rentrée, les projections sont d'une baisse d'environ 300 élèves.**

Les résultats du DNB dans l'Yonne : ils sont en baisse de 2,3 points, et avec un écart par rapport au reste de l'académie. C'est le même écart qu'en 2019.

Pour le baccalauréat, les variations sont comparables à celles du reste de l'académie, avec un petit écart. En revanche, pour le baccalauréat professionnel, il y a un net recul (7,1 points).

Priorités nationales et académiques appliquées à l'Yonne

Sections sportives

La FSU intervient au sujet des sections sportives. Il faut bien définir ce qui est une section sportive. Le SNEP-FSU est opposé à la manière dont ça se met en œuvre : une section sportive, ça peut être un encadrement fait complètement par un club : on sous-traite alors l'enseignement de l'EPS au privé. Si ça se fait avec un enseignant d'EPS en partenariat avec un club, c'est bon pour la FSU, on le défend.

La FSU explique que l'absence d'équipements sportifs dans certaines communes permet d'expliquer la répartition des sections sportives, mais il y a aussi le lobbying de certaines villes, comme Auxerre, qui pressent pour créer des sections. Peut-être que sans cela, d'autres équipes auraient envie de créer des sections sportives.

L'évaluation des établissements

Il est programmé une évaluation (auto-évaluation et évaluation externe) des établissements de l'académie, dans quatre grands domaines d'action. C'est une pratique courante dans l'OCDE. Elle a pour objectifs de dégager des pistes de travail communes, pour acter des propositions dans le projet d'établissement et le contrat d'objectifs. Evaluation par des équipes externes, avec un regard qui puisse être utile en gardant la neutralité.

La FSU intervient pour dire qu'elle ne voit pas l'intérêt de cette évaluation, qui ajoute

du travail aux collègues. Ces collègues sont défiant vis-à-vis de ces évaluations, car elles n'apportent rien : aucun moyen supplémentaire n'est corréle à ce travail diagnostic. Par ailleurs, il est assez ose de la part du ministre de prétendre évaluer les établissements, lorsqu'il a lui-même supprimé le CNE SCO pour créer un Conseil d'évaluation de l'école qu'il contrôle, sans aucune voix discordante. Le ministre écrit ses préconisations dans un livre : à titre de comparaison, le ministre de la santé écrit-il dans un livre ce que doivent faire les médecins ? Il n'y a pas de culture de la concertation dans l'éducation nationale mais une volonté ministérielle de décision unilatérale.

Questions diverses de la FSU pour le CDEN du vendredi 26 novembre

1- Les volets roulants

- a) Un état des lieux de la vétusté des fenêtres et des volets roulants des collèges a-t-il été établi ?
Oui, sur la quasi-totalité des établissements. Collèges de Mallarmé, Montpezat, Villeneuve l'Archevêque, sur Yonne et Joigny. A Pont et Charny, les menuiseries ont été changées. 2 millions d'euros.
- b) Quand un parc complet de volets roulants devient vétuste, le conseil départemental peut-il prendre en charge rapidement les réparations ?
Il appartient aux établissements de les entretenir et de les faire réparer.
- c) Quand des volets roulants sont installés ou changés dans un établissement, le conseil départemental peut-il y associer un contrat d'entretien ?
Problème d'entretien ou de vétusté. L'entretien courant doit être réalisé par les ouvriers spécialisés des établissements pour éviter d'arriver à un certain stade de vétusté. Un travail doit être fait en partenariat. La FSU parle des moteurs de volets roulants qui tombent en panne. CD : il y a du matériel vétuste mais aussi un problème d'entretien. La FSU demande une réponse sur la dernière question : peut-on mutualiser des contrats d'entretien pour les volets roulants ? CD : actuellement les contrats d'entretien sont sous la responsabilité du chef d'établissement, mais ça peut être une bonne solution pour améliorer les choses.

2- L'installation des serrures électroniques en collège pose problème :

- absence de rapport de co-activité alors que des travaux ont lieu pendant les heures d'ouverture et d'accueil de l'établissement.
 - dangerosité de certaines portes avec l'adjonction d'aimants qui dépassent à hauteur de visage.
 - impact du perçage des portes pour l'installation des aimants sur la qualité de ces dites portes (effet coupe feu et pont thermique).
- Un bilan de ces travaux dans les collèges dits "pilotes" va-t-il être fait avant la généralisation de ces serrures dans les autres collèges ?
M. Dorte explique que ce dispositif sera déployé en 2022 sur l'ensemble des collèges. En Saône-et-Loire, ce dispositif a été déployé.

Un contrôle sécurité sera effectué pour ne pas reconduire les erreurs qui pourraient être faites.

3 - Des rénovations sont-elles prévues pour les équipements sportifs que détient le conseil départemental

La FSU précise sa question : état de vétusté des installations sportives ? Durée de vie ?

Le SNEP est prêt à vous conseiller avec son référent équipement sur la transition écologique, pour avoir des équipements sportifs adaptés.

Le CD (M. Dorte) n'a pas la réponse. Doit voir avec M. Boucher, commission sport.

4 - Les problèmes acoustiques dans le gymnase Albert Camus sont-ils réglés ?

La FSU a eu des réponses précises au CA du 25/11. Des aménagements vont être réalisés pour résoudre le problème.

M. Dardard et M. Dorte interviennent : « dispositif d'atténuation acoustique : rideau lourd + dispositifs ».

Questions 1er et 2nd degré

Prise en charge partielle de la complémentaire santé :

Depuis le 23 novembre les personnels peuvent demander la prise en charge partielle de leur complémentaire santé via l'application « Colibris ». Est-ce qu'il y a une date limite ?

Il convient de le faire dès que possible via le pia sur l'application colibris. (avec la fiche de paie)

Arrivée à échéance des pass - éducation au 31/12 :

Les Pass Education sont valables jusqu'au 31 décembre 2021. Les nouveaux Pass 2022-2024 devraient arriver assez vite. Nous sommes en attente des points de livraison des nouveaux Pass.

La FSU dit que dans certains monuments nationaux (Arc de triomphe), il n'est pas accepté alors que cela devrait être le cas.

- Pôle congé long créé au 1er septembre dernier au Rectorat :

quand les personnels effectuent une demande, ils reçoivent désormais un accusé de réception.